

Avoir ses lettres de Cracovie

Être reconnu et proclamé menteur

Les lettres de Cracovie, ainsi nommées par allusion au verbe *craqu*er (mentir), sont des brevets qu'on expédie aux grands hâbleurs. D'où le sens du proverbe. Il y avait autrefois au jardin du Palais-Royal, d'autres disent au jardin du Luxembourg, un arbre qu'on appelait *l'arbre de Cracovie*, pour la raison précédemment indiquée, ou parce que les novellistes se réunissaient d'ordinaire sous son ombre, pendant les troubles de Pologne. Le prototype de ces cracovistes était un abbé dont on ignorait le vrai nom, et qu'on désignait par le sobriquet de *l'abbé trente mille hommes*, attendu qu'avec ce nombre de soldats, ni plus ni moins, il se faisait fort d'exécuter heureusement ses plans de campagne ; il eut pour successeur le fameux Métra, bourgeois désœuvré à qui les membres du corps diplomatique envoyaient toutes les nouvelles qu'ils voulaient répandre. Mais celui-ci établit son quartier-général aux Tuileries, sur la terrasse des Feuillants.

Avoir une belle bague au doigt

Posséder une jolie propriété dont on peut se défaire avec avantage, ou bien occuper une place qui rapporte un gros traitement sans pour cela exiger un grand travail

Au Moyen Age lorsqu'on voulait investir quelqu'un d'un bénéfice, on lui remettait un objet qui variait selon le rang des personnes ou la nature des choses. Parmi les différents symboles de l'investiture, celui qu'on employait le plus souvent était l'anneau qu'on remettait au nouveau propriétaire et sur lequel juraient les parties contractantes. On trouve la trace de cet ancien usage dans une citation latine datant de 497 : *Per annulum tradidimus*, ce qui signifie : *Nous avons livré par l'anneau*. C'était ce qu'on appelait autrefois en France, *l'investiture de l'anneau*, pour mettre en possession les acquéreurs et les donataires, parce qu'un anneau sur lequel avaient juré les parties contractantes était remis au propriétaire comme un titre spécial de possession de propriété.

On employait autrefois une autre locution proverbiale qui avait quelque rapport au même usage : *Laisse l'anneau à la porte*, ce qui voulait dire : *Faire l'abandon de sa maison et de ses biens*.

Baisser l'oreille

S'humilier après avoir éprouvé une défaite ou avoir commis une grosse sottise ou bien encore se sentir abaissé après qu'on s'est trop vanté de réussir

Cette locution assez familière est tirée de la faculté qu'ont les animaux de dresser ou de baisser l'oreille selon leurs affections ou leur instinct. Le philosophe grec Platon dit, en parlant des personnes tristes, que les oreilles leur tombent sur les épaules. Le poète latin Horace a émis sa pensée de cette façon : *Demitto auriculas, ut iniquae mentis aselus*, ce qui signifie : *Je baisse mes oreilles comme un âne d'un caractère irascible*.

La Fontaine, dans sa fable XVIII du livre I^{er} intitulée : *Le Renard et la Cigogne*, l'a suffisamment démontré. Voici, du reste, le sujet de la fable. « Un renard avait invité une cigogne à dîner ; mais il lui avait servi les mets dans une assiette, ce qui rendait impossible à celle-ci de saisir la moindre miette à cause de son long bec. (Et le renard riait sous cape après avoir tout lapé en un moment.) L'oiseau lui conserva rancune de ce procédé et l'invita à son tour à dîner chez lui. Pour se moquer du renard et lui rendre la pareille, la cigogne lui servit les mets dans un vase dont le goulot étroit et allongé, permettant à elle seule de passer son bec. Pendant ce temps- là, le renard la regardait faire et se contentait de lécher les parois du vase. Il lui fallut alors retourner à jeun au logis. »

Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris,
Serrant la queue et portant bas l'oreille.

Bassiner quelqu'un

Ennuyer quelqu'un par des instances répétées

Le verbe *bassiner* commença d'être employé dans ce sens vers 1860, et est mentionné sous ce rapport dans le *Dictionnaire de la langue verte* (1867), dans les *Excentricités du langage* (1865), dans le *Dictionnaire des familiarités françaises* publié par la

Revue anecdotique (1860).

Il a été proposé deux origines, l'une qu'on peut appeler grammaticale, l'autre qui est anecdotique. La première est due à Ch. Rozan (*Petites ignorances de la conversion*) : « Dans son acception ordinaire, *bassiner* veut dire mouiller à plusieurs reprises une plaie, une partie malade pour l'amollir ou la rafraîchir. Or, il est des plaies sensibles et des malades irritables qui ne s'accommodent pas volontiers de cette action de bassiner, répétée trop souvent pour ne pas devenir agaçante. L'homme ennuyeux, qui revient sans cesse sur le même sujet pour redire le même discours, et toujours sur le même ton, ne manque pas d'analogie avec le linge qui bassine : l'un exerce sur l'esprit une action à peu près semblable à celle que l'autre exerce sur le corps ; tous les deux portent également sur les nerfs, et il ne serait pas impossible que le mot du peuple fût simplement une métaphore. » Notons que le verbe *bassiner*, dans le sens de mouiller à plusieurs reprises une plaie, une place, une partie malade, était employé dès le XVI^e siècle, au moins, comme le montrent ces exemples : « Il me dit qu'il falloit *bassiner* le petit ventre d'eau froide... » (Paré) ; « *Bassinés* les dartres de la salive d'un jeune enfant » (Olivier de Serres). Mais bassiner, au sens où on l'entendit plus tard, est beaucoup plus récent ; on serait donc resté plus de trois siècles pour dériver ce dernier sens du premier ? Cela semble bien improbable.

Voici la seconde, fournie par un ami, à l'auteur de l'ouvrage précédemment cité. On raconte à Genève qu'un atelier d'horlogerie de cette ville était fréquenté autrefois par un monsieur qui venait dire tous les jours où en étaient les travaux d'un bassin qu'il faisait construire dans sa propriété. Il ne parlait pas d'autre chose, et s'en allait heureux quand il avait tout dit sur son cher bassin. Cela dura aussi longtemps que la construction, qui marchait du reste fort lentement. Pour les ouvriers de l'horlogerie, ce visiteur aussi ennuyeux qu'assidu fut bientôt un *bassin*, qualification qui donna immédiatement naissance, comme on le pense bien, à *bassiner*. Que ce soit là ou non l'origine du nouveau sens du verbe dont il s'agit, toujours est-il qu'il se trouve défini ainsi dans le *Glossaire genevois* de Gaudry Lefort : « *Bassiner*, ennuyer, fatiguer : *Oh ! qu'il me bassine ! Qu'il est bassinant !* » Or, comme ce glossaire a été publié en 1827, et que depuis lors, beaucoup de Genevois probablement ont séjourné plus ou moins longtemps à Paris, il est à présumer qu'ils y auront introduit *bassiner*, avec sa nouvelle acception, et que ce néologisme, après avoir été mentionné par les recueils spécialement consacrés à la langue populaire de la capitale, se sera naturellement répandu peu à peu en province.

Bâtir des châteaux en Espagne

Se former dans l'imagination des projets sans fondement, des desseins ou des entreprises chimériques impossibles à réaliser

Cette façon de bâtir, peu dispendieuse, amuse quelquefois l'imagination et fait passer d'agréables moments. Ce qui a dû motiver ce proverbe c'est la rareté des châteaux en Espagne avant le XI^e siècle. Les Grecs disaient dans le même sens : *Bâtir des châteaux en l'air*, ce qui était la traduction de leur verbe *aérobatéin*, qui signifie *voyager en l'air*. Chez les Latins, on trouve cette phrase qui a quelque analogie avec notre proverbe ; c'est Cicéron qui parle : *In summa vanitate versari*, ce qui veut dire : *Se bercer de bien vaines apparences*.

Voici les termes dont les peuples modernes se sont servis pour dire à peu près la même chose. Les Anglais, par exemple, disent : *To build castles in the air*, *bâtir des châteaux en l'air*. En Pologne, on dit : *Bâtir des châteaux sur la glace*, parce qu'un rayon de soleil les fait fondre comme la lumière de la réalité fait disparaître l'inanité des rêves.

Ce proverbe a pris naissance vers la fin du XI^e siècle, à cette époque de la féodalité où l'on construisait beaucoup de châteaux auxquels on rattachait toutes les idées de grandeur et de fortune. Dans un des plus anciens romans français, le roman de la Rose, du XIII^e siècle, on cite ces vers qui sont en parfaite conformité avec ce proverbe :

Telle fois te seras advis
Que tu tiendras celle au clers vis,
Du tout t'amie et ta compagne
Lors fera chastiaux en Espagne
Et si auras ioye à néant.
Toutes les fois que tu seras avisé
Que tu tiendras celle au clair visage,

Conter des fagots

Conter des bagatelles, des choses frivoles ou fausses et sans vraisemblance

On prétend que la plus ancienne de nos feuilles périodiques, la *Gazette de France*, donna lieu à cette phrase proverbiale presque aussitôt qu'elle parut. Comme elle ne se publiait pas alors par abonnement, des colporteurs étaient chargés de la crier dans les rues : or, il arriva qu'un de ces colporteurs rencontra un jour sur son chemin un marchand de fagots qui s'obstina à marcher à côté de lui ; l'un et l'autre se piquèrent d'une risible émulation ; ce fut à qui saurait le mieux enfler sa voix pour avertir les acheteurs, et comme leurs cris alternatifs *Gazette ! Fagots !* firent événement pour tout le quartier, on s'égaya sur la réunion fortuite ou calculée de ces deux mots, et l'on prit l'habitude de les employer dans une acception synonymique.

Cette explication peut s'appeler un *fagot*, car elle repose sur un fait moins ancien que la locution, laquelle est venue tout simplement d'une allusion à la mauvaise foi des marchands de bois, qui comptent les fagots qu'ils vendent de manière à tromper sur la quantité ou sur la qualité. Une phrase de la vieille farce intitulée : *La querelle de Gaultier Garguille et de Périne sa femme*, ne laisse aucun doute sur ce sujet. « Tu me renvoies de Caïphe à Pilate ; tu me contes des fagots pour des cotterets. » *Conter* est mis ici pour *compter* ; la différence que l'œil remarque entre ces deux homonymes ne fait rien à la chose ; dérivés l'un et l'autre, suivant Nicot, du verbe latin *computare*, ils étaient autrefois confondus sous le rapport de l'orthographe. Les livres imprimés avant la fin du dix-septième siècle en offrent des preuves multipliées. De Walckenaer cite une édition de Boileau où l'on trouve : « Parmi les Pelletiers où CONTE les Corneilles. » Il ajoute que dans la rédaction officielle de *l'Entrée du roi et de la reine*, le 26 août 1660, on lit en gros caractères : *Chambre des Contes*. Indiquons encore une pièce de Ronsard où *conter* pour *compter* revient à chaque couplet :

Si tu peux me conter les fleurs,
Du printemps, etc.

Conter, dans le sens de *calculer, énumérer*, a été employé plus souvent que *compter* par les auteurs du seizième siècle et du dix-septième siècle. Madame de Forgeville demandait un jour à d'Alembert : « Quel bien avaient fait à l'humanité les encyclopédistes. — Quel bien ? répondit le philosophe ; ils ont abattu la forêt des préjugés qui la séparait du chemin de la vérité. — En ce cas, répliqua-t-elle en riant, je ne suis plus surprise s'ils nous ont débité tant de fagots. »

Copains comme cochons

Se dit, soit de gens qui font en commun des parties de plaisirs ou autres, et qu'on voit toujours ensemble ; soit d'individus vivant dans des relations très étroites, moins amis que liés par des circonstances particulières, par un intérêt momentané, par un simple goût réciproque

Certains expliquèrent cette expression en arguant que ce serait probablement ce goût réciproque qui constituerait l'intimité des cochons entre eux, comme il fait à l'égard des hommes. Mais il n'y a pas plus d'intimité, si l'on peut dire, entre les cochons qu'entre tous les animaux qui habitent la basse-cour ou l'écurie ; il y en a peut-être moins. Accoutumés à vivre ensemble, les animaux domestiques sont sans doute tout désorientés quand on les sépare, et ils font mille efforts pour se rejoindre. Mais si cette habitude est un effet de leur choix, c'est qu'elle a été d'abord, pour quelques-uns du moins, un effet de la discipline.

Or, pour ceux qui ont eu l'occasion de l'observer, nul animal n'est plus rebelle à la discipline que le cochon. Quand il est en marche, il tend sans cesse à se détacher de son groupe et à folâtrer à l'écart. Il n'y a que le fouet du porcher ou les coups de dents du chien qui puissent lui persuader de rentrer dans le rang. Toute sa camaraderie consiste à crier quand on parce qu'un autre crie, et, dans ce duo, à faire sa partie en conscience. C'est alors qu'il produit en nous deux effets contradictoires ; il nous écorche les oreilles et il émeut notre pitié. Il semble que c'est la prévision d'un danger prochain qui lui arrache ces cris déchirants, et, comme dit La Fontaine, qu'il crie « comme s'il avait cent bouchers à ses trousses ». Ce cri, répété par tous ou à peu près tous les autres, est la marque qu'ils partagent ce sentiment. Dom Pourceau est donc égoïste. Le dicton eût été

plus juste, si l'on eût pris le mouton pour objet de la comparaison. Quelle plus étroite amitié que celle qui règne entre les moutons ? Ce n'est pas le cochon qui se jetterait à l'eau pour périr avec son camarade ou se sauver avec lui. Et quand on dit de quelqu'un qu'il se jetterait à l'eau pour ses amis, ne le déclare-t-on pas le modèle des amis ? C'est sa parfaite connaissance du caractère du mouton, qui induisit Panurge à jouer à Dindenault le bon tour que vous savez. Il n'eût pas eu la même confiance en son traître dessein, s'il eût eu affaire à des cochons.

C'est donc par suite de quelque méprise qu'on assimile des camarades, des compagnons étroitement unis, à des cochons, et que ce n'est pas *camarades comme cochons* qu'il faut dire, mais *camarades comme sochons*. En effet, au Moyen Age, on appelait *soces* deux ou plusieurs personnes qui s'associaient pour un commerce, une industrie quelconque, pour le paiement d'une taxe, d'une redevance. Il n'est pas besoin d'être bachelier ni docteur pour voir que ce mot vient du latin *socius*, et quand même on n'aurait ouvert de sa vie un rudiment, on ne laisserait pas de reconnaître le mot *soce*, par exemple, dans *société* dont il est le radical. Les *soces* institués en vue d'exercer un commerce, d'exploiter une industrie, partageaient par moitié, ou par tiers, ou par quart, selon leur nombre, les bénéfices ou les pertes. Les Italiens appelaient *soccio* et les membres d'une association de ce genre, et l'association elle-même. C'est ce qui est clairement expliqué dans le dictionnaire *della Crusca*, au mot *Soccio*. En vertu de cette commandite, l'un des deux contractants confiait à l'autre un troupeau pour le mener au pâturage et en avoir soin ; cela convenu et exécuté, il lui abandonnait la moitié du revenu.

Du temps qu'il y avait des fours banaux, chacun était tenu d'y porter sa pâte. Certains gens obtenaient pourtant quelquefois d'exploiter un four à eux, à la condition de n'y cuire que leur pain et non celui des autres ; autrement le four banal eût souffert de la concurrence. Aussi, en Picardie, ne fallait-il rien moins que le consentement simultané du roi, de l'évêque et du vidame pour être mis en possession de ce privilège. Ceux qui le faisaient valoir étaient des *soces*, et leur association une *socine*. Une charte de bourgeoisie, accordée aux habitants de la ville de Busency par Henri de Grandpré, leur seigneur, en 1357, nous apprend que les *soces* payaient une redevance en nature au fournier, c'est-à-dire à celui qui tenait un four banal. Ainsi, tandis que le fournier ne prélevait qu'un pain sur l'habitant qui, à lui seul, remplissait tout le four de sa pâte, il avait droit à deux pains de la fournée des *soces*, et encore fallait-il que ces pains fussent à sa convenance.

Soce, comme quelques autres mots, a reçu une terminaison *diminutive*, et l'on a dit *soçon*. De même, on a fait de coche, *cochon* ou le petit de la truie, mot que Frédéric Morel, dans son *Dictionariolum*, traduit fort bien par *porcelet* ; de chausse, *chausson*, de paillasse, *paillasson*, de tendre, *tendron*, de saucisse, *saucisson*, quoique, dans la pratique, on intervertisse la forme et le nom de ce dernier. Mais si, en revêtant cette seconde forme, *soce* ne perdait pas son sens propre, il en adoptait un plus complexe ; car, outre que par *soçons* on entendait parler de gens ayant des intérêts communs, on désignait aussi des amis d'enfance, des camarades de collège, des compagnons de plaisir, des individus du même métier, tous ceux enfin ayant entre eux quelque affinité de goûts, d'habitude, d'âge et d'éducation. On lit dans des *Lettres de grâce* de l'an 1421 : « Jacot Tranly, compagnon ou *soçon* de jeunesse d'icellui suppliant, etc. » Environ trente ans plus tard, on ne dit plus *soçon* mais *sochon* : « Compaignons, que n'estes-vous alez sonner ? Vos compaignons et *sochons* y sont alez. »

Corniche (La) lui est tombée dans l'oeil

Il a eu du bonheur

« Tu sais qu'elle a quitté les alouettes pour vendre des mottes. Il y a quelque jours que j'la rencontrais qui en avoit encore un reste. Elle me demande si j'veux lui en donner à moiquié gain... J'faisons nos conventions. Elle prend l'devant ; la chance l'y tourne, comme si alle avoit joué au bâtonnet avec moi ; *la corniche l'y tombe dans l'oeil* ; chacun en achète, et au bout d'un moment elle revient à vide. » (*Amusements à la Grecque*, p. 23. 1764).

La *corniche* n'est pas ici cette avancée qui règne autour d'un bâtiment, à la naissance du toit, mais une petite corne. On disait d'un mari trompé par sa femme, « qu'il lui était tombée une corniche sur la tête » ; mais l'on disait aussi « heureux comme un *trompé* », parce qu'on supposait que cet état du mari était une cause de bien-être et de prospérité

entraient par une porte dérobée ; et, quand un débauché y entraient par la boutique, on disait de lui qu'il avait honte bue, etc.

Il est plus probable que cette façon de parler est une allusion aux formes obscènes de certaines pâtisseries qu'on voyait étalées sur le devant de la boutique. La Bruyère-Champier, médecin de François I^{er}, nous apprend qu'elles représentaient les parties sexuelles de l'homme et de la femme. Cet impudique usage avait été transmis des païens aux chrétiens. Les boulangers romains étalaient des pains de forme obscène. Le *pain des athlètes*, que Juvénal appelle *coliphia* dans sa seconde satire, et qui était fait de manière à donner de la vigueur à ceux qui le mangeaient, représentait le signe de la virilité. Les deux vers suivants de Martial ne laissent point de doute là-dessus :

Si vis esse satur, nostrum potes esse Priapum ;
Ipsa licet rodas inguina, purus eris.

(Si vous voulez vous rassasier, vous pouvez manger ce Priape ;
Même en le dévorant jusqu'aux testicules, vous resterez pur.)

Il a l'or de Toulouse

Il a obtenu quelque avantage d'une manière peu licite

On dit dans un sens analogue, *c'est de l'or de Toulouse, il lui coûtera cher*, en parlant d'un objet mal acquis, dont la possession doit porter malheur. Ce proverbe est la reproduction d'un proverbe latin, *aurum habet Tolosanum*, dont voici l'origine. Crépion ayant pris d'assaut la ville de Toulouse, la livra au pillage pour se venger de la résistance que lui opposaient les armées gauloises. Comme les temples étaient renommés pour les trésors qu'ils renfermaient, ce fut là principalement que se dirigea l'avidité du soldat ; et l'on remarqua que ceux qui avaient emporté une certaine quantité de l'or renfermé dans ces lieux sacrés périrent tous misérablement, après avoir enduré des souffrances inouïes. Depuis ce temps, on dit à un homme qui s'empare injustement de la propriété d'un autre : C'est de l'or de Toulouse, il te coûtera cher ; c'est comme si l'on disait simplement : *Bien mal acquis ne profite jamais*.

Il a vu la mariée

Il a été troublé par une fausse alerte

Cette expression fait allusion à une anecdote militaire que Strada rapporte ainsi : Lorsque l'armée espagnole envoyée en Flandre, sous les ordres du duc d'Albe, était établie près de Groningue, à dessein de chasser de la Frise le comte Louis de Nassau, les éclaireurs, ayant entendu de loin des tambours, et distingué quatre drapeaux qui venaient à eux, coururent annoncer au duc que l'ennemi arrivait.

Mais, au lieu de l'ennemi, c'était une nouvelle mariée que des paysans conduisaient avec tout l'appareil d'une fête rustique, et les quatre drapeaux étaient des morceaux d'étoffe flottant au-dessus de quelques chariots recouverts de branchages, où se trouvaient les femmes des gens invités à la pompe nuptiale. L'historien assure que le duc d'Albe, trompé par ses coureurs, fit prendre lui-même les armes à son armée, qui ne les déposa qu'après avoir fait une décharge générale pour saluer la noce qu'elle vit défiler. Cet événement, ajoute-t-il, passa aussitôt en proverbe parmi les troupes Wallonnes, et depuis lors les soldats ne manquent jamais de demander à ceux qui arrivent à la hâte de la découverte en témoignant de la frayeur, *s'ils ont vu la mariée*.

Il bat les buissons, et les autres prennent les oisillons

Se dit d'un homme qui prend une peine dont un autre tire tout le profit

Le sens de ce proverbe est le même que celui renfermé dans ces vers de Virgile, qui eux-mêmes sont devenus proverbe :

Hos ego versiculos feci, tulit alter honores :
Sic vos non vobis.

Voici la circonstance qui donne lieu à cette pensée proverbiale. Dans certains pays on fait en hiver une petite chasse aux flambeaux et entre deux haies. Un homme porte un bouleau ou tout autre arbrisseau enduit de glu ; d'autres hommes, armés de flambeaux, battent de côté et d'autre les buissons, et en font sortir les oiseaux qui, éblouis par la lumière, vont se jeter dans le bouleau, où ils demeurent empêtrés et pris. Les Grecs de

l'île de Candie, anciennement l'île de Crète, font à peu près de cette manière une chasse très abondante aux grives. Ces oiseaux se retirent tous dans des bosquets d'orangers et de citronniers pour y passer la nuit. On va semer l'agitation au milieu de ces troupes endormies, avec des lumières trompeuses ; s'imaginant que c'est le jour, les grives quittent le feuillage charmant, asile qu'une ruse cruelle convertit en un lieu de mort. On les voit voler autour des flambeaux, et on les assomme à grands coups de palettes de bois. Les paysans en remplissent ainsi des sacs, et ils les portent dans les marchés des villes.

Les Anglais, au siège d'Orléans, se brouillèrent avec le duc de Bourgogne, qui, voyant qu'ils gardaient cette ville pour eux, leur cita ce proverbe, comme le rapportent tous les historiens du temps. Lors du grand spectacle pantomime et allégorique que le duc de Bourgogne donna, à l'effet de liguier les principaux seigneurs pour s'opposer à l'ambition de Mahomet II, qui menaçait l'Europe et la chrétienté, il y avait, entre autres choses extraordinaires posées sur un immense théâtre, un homme qui, avec une perche, battait un buisson, où s'étaient réfugiés beaucoup de petits oiseaux. Près de là, dans un verger clos d'une treille de roses, était assis un chevalier avec sa maîtresse ; ils attrapaient les oiseaux que chassait l'autre, et les mangeaient, sorte d'allégorie satirique assez ingénieuse, et qui, probablement, a fait naître ou confirmé l'expression proverbiale *battre les buissons pour un autre*.

Il en revient toujours à ses moutons

Revenir à un propos commencé et interrompu par un incident quelconque ou à un projet abandonné dont on reprend la suite

On dit encore : *Revenons à nos moutons* pour indiquer qu'on va reprendre le fil d'une conversation suspendue par un incident quelconque. Ce proverbe qui date du XV^e siècle caractérise tous ces gens qui n'ont qu'une seule idée à laquelle ils rapportent tout, en y revenant avec une infatigable persévérance.

On a fait remonter l'origine de ce proverbe à une ancienne pièce du théâtre français ayant pour titre : *La farce de maître Pathelin*, où un marchand drapier venait porter plainte contre un berger qui lui a dérobé des moutons. Mais le plaignant, M. Guillaume, reconnaît dans maître Pathelin l'avocat qui défend le berger, celui qui lui a volé une pièce de drap. Dans son trouble il s'interrompt souvent pour parler de la pièce de drap volé. Le juge ne comprenant rien à son galimatias et ne connaissant pas l'affaire de la pièce de drap, est forcé de l'interrompre souvent pour l'inviter à *revenir à ses moutons*.

Rabelais (XVI^e siècle) a employé ce proverbe plusieurs fois (Livre I^{er}, chapitres 1 et 2 ; Livre III, chap. 33) et condamne toute digression intempestive dans un plaidoyer. Il ne faut pas omettre de citer les exemples que nous a légués l'antiquité sur ce sujet. A Athènes, le héraut qui appelait les orateurs pour parler devant le peuple, leur recommandait de le faire *sans préambules et sans passions*. Cicéron, dans une harangue, s'étant écarté de son sujet, a dit : *Domum redeamus*, ce qui veut dire : *Revenons à notre maison*. Voici sur ce sujet une imitation d'épigramme assez originale :

Pour trois moutons qu'on m'avait pris
J'avais un procès au bailliage.
Guy, le phénix des beaux esprits,
Plaidait ma cause et faisait rage.
Quand il eut dit un mot du fait,
Pour exagérer le forfait,
Il cita la fable et l'histoire,
Les Aristotes et les Platons.
« Guy, laissez là tout ce grimoire
Et retournez à vos moutons. »

Il est bien Claude

Désigne une personne à qui l'on veut dire honnêtement qu'elle n'a pas le sens commun

On croit que l'empereur Claude, qui n'était rien moins que spirituel, a légué son nom à ceux qui lui ressemblent. Quand sa mère parlait d'un imbécile, elle disait qu'il était plus bête que son Claude : *Meo Claudio stultior*. L'auteur de *Claude et Claudine*, opéra comique en vaudevilles, termine sa pièce par ce couplet :

plaindre et la secourir au lieu de la blâmer. Pour être pauvre, on n'en est pas moins honnête, et même souvent on reste pauvre, parce qu'on est honnête. Autrefois on disait : *Pauvreté n'est pas vice, mais c'est une espèce de ladrerie* (lèpre), *chacun la fuit*. Voltaire, dans sa pièce de *l'Enfant prodigue* (Acte III, scène 2) a dit :

La maladie altère un beau visage,
La pauvreté change encore davantage.

Les Allemands disent : *Pauvreté n'est ni honte ni déshonneur*. Alexandre le Grand ne dédaignait pas de s'entretenir avec Diogène qui voulait rester pauvre ; il ne considérait que les qualités et les vertus des hommes, aussi appela-t-il au trône un homme qui était pauvre, mais vertueux. Voici comment : « Après avoir pris Sidon, Alexandre chargea son ami Ephestion de choisir un nouveau roi. Celui-ci, ne voyant autour de lui que des hommes avides, incapables et ambitieux, lui indiquant un certain Abdalonyme que, quoique descendant d'une ancienne famille royale, sa pauvreté avait contraint de travailler comme ouvrier jardinier. On se rendit après d'Abdalonyme dans le jardin qu'il cultivait et on lui fit la proposition de monter sur le trône. Il refusa d'abord, puis, sur les instances d'Alexandre, il accepta le pouvoir qu'on lui offrait. »

Payer en monnaie de singe

Se moquer de celui à qui l'on doit et même, au lieu de le payer, lui faire de belles promesses, lui dire de belles paroles, en un mot, lui donner de mauvaises raisons pour retarder le paiement

Voici quelle serait l'origine de ce proverbe : Un ancien règlement municipal de police, daté du XIII^e siècle, disposait, à propos du péage du Petit Pont à Paris, que le singe qui était à vendre devait acquitter un droit de quatre deniers, mais que, s'il appartenait à un bateleur qui s'en servait pour amuser les passants, il suffisait qu'on lui fit donner, pour tout droit, devant le receveur du péage, une représentation de ses tours, de ses grimaces et de ses gambades (on appelait *bateleur*, dans les premiers siècles de la monarchie, ceux qui faisaient des jeux de mimes, qui contaient des récits bouffons et exécutaient des tours d'adresse).

Voici le texte, tel qu'il était à cette époque, de cette ordonnance municipale ; il a été tiré par Estienne Boileau, prévôt de cette ville, de l'ouvrage intitulé : *Des Etablissements des Métiers de Paris* (chapitre *del paage du Petit-Pont*) : « Li singes au marchant doibt quatre deniers, se il por vendre le porte et se li singes est à home qui l'aist acheté por son déduit, il est quites ; et si li singes est au joueur, jouer en doibt devant le paagier et por son jeu doit estre quites de toute chose qu'il achète à son usage et aussi tôt li jongleur sont quite por un ver de chanson. » Jean le Chapelain, dans son *Dit du segretain* (sacristain) de Cluny, atteste que, de son temps, régnait la coutume de défrayer son hôte par une chanson ou par un conte :

Usages est en Normandie
Que qui hébergiez est qu'il die
Fable ou chanson die à son oste
Cette coutume pas n'en oste
Sire Jehan de Chapelain.

(C'est l'usage en Normandie que celui qui est hébergé dise à son hôte une fable ou une chanson. Cette coutume, sire Jean de Chapelain ne s'en prive pas.)

Payer les violons

Façon ironique de dire que quelqu'un a eu tout l'embarras d'une affaire dont les autres ont eu tout le profit

Cette expression est la reproduction textuelle de cette locution latine : *Delirant reges, plectuntur archivi*, ce qui signifie : *Les grands font des fautes et le peuple en porte la peine*. Molière a introduit cette expression dans l'une de ses pièces, *la comtesse d'Escarbagnas* (Scène II) ; voici les paroles qu'il a mises dans la bouche d'un des acteurs : « Je ne sais de quelle façon M. Tibaudier a été avec vous, mais M. Tibaudier n'est pas un exemple pour moi et je ne suis pas d'humeur à payer les violons pour faire danser les autres. »

Il est certain que celui qui *paie les violons* ne danse pas toujours et que dans la plupart des cas, il a plus à se plaindre qu'à se réjouir. C'est une pensée proverbiale qui

trouve à chaque instant son application dans la vie usuelle où les cœurs généreux sont généralement pris pour dupes.

Pêcher en eau trouble

Profiter de la confusion ou employer des moyens peu avouables pour s'adjuger un profit qui ne vous appartient pas

Quand l'eau des rivières est bien troublée par suite des pluies, les pêcheurs ont beau jeu, parce que les poissons, ne pouvant apercevoir les filets, y entrent plus facilement. De ce fait, on a établi la comparaison avec ce qui se passe dans une nation lorsqu'elle est agitée par les dissensions et les discordes civiles. Ceux qui manient les affaires publiques et veulent y faire des profits spéculent sur le malheur des temps et satisfont sans se gêner leur cupidité et leur ambition. Cette locution doit dater du XVI^e siècle.

Perdre la boussole

Perdre la raison

Voilà un de ces rares dictons populaires qu'on voudrait voir pénétrer dans la langue polie, parce qu'ils semblent, par la pureté irréprochable de leur formule et la justesse de leur application, avoir des titres à cet honneur. Mais il en est des mots comme des hommes les meilleurs, leur fortune dépend du hasard et du caprice plus que de leur seul mérite.

Il serait à souhaiter que *Perdre la boussole* fit son chemin par les mêmes moyens ; l'essentiel est d'arriver. Comment rendre d'une manière plus vraie et en même temps plus piquante l'état momentané de la raison dévoyée, et les sottises d'un malheureux qui a, comme on dit plus simplement, perdu la tête ?

Ce qui ajoute à l'excellence de cette métaphore, c'est que, au Moyen Age, les médecins comparaient la tête de l'homme à un vaisseau dont la partie antérieure ou sinciput était la proue, et la partie postérieure ou occiput était la poupe. On rencontre plusieurs fois employées dans ce sens les deux expressions *prora* et *puppis*, dans Constantin, moine du Mont-Cassin qui vivait en 1070, et dont nous avons un in-folio d'*Opera medica*. Elles sont d'abord dans son traité de la *Cure des maladies* (liv. I, ch. X et XVI ; liv. III, ch. XIV, XV et XVI), puis dans sa *Pantechnie* (liv. II, ch. III), où il s'exprime ainsi : « Il y a, à la proue de la tête un os, le coronal, qui diffère du crâne, et qu'on appelle le front ; il y a également, à la poupe, un os qui diffère aussi du crâne, qui a la forme du lambda grec, et qu'on appelle proprement la poupe. » La tête, au sentiment des praticiens du Moyen Age, était donc un vaisseau. Restait à trouver, pour la cervelle qui est le guide et l'âme de ce vaisseau, un nom concordant à ceux sous lesquels son avant et son arrière étaient désignés ; ce nom, l'esprit populaire moderne l'a rencontré : c'est la boussole. *Perdre la boussole* est donc perdre la cervelle, divaguer, battre la campagne.

Ainsi, un orateur qui s'embrouille dans ses motifs, un poète dans ses fantaisies, un mathématicien dans ses calculs, un philosophe dans ses raisonnements, un coupable dans sa défense, un médecin dans son diagnostic, un général d'armée dans ses manœuvres, sont autant de gens chez qui les pensées se dérobent en même temps qu'elles naissent, et qui ont *perdu la boussole*.

On dit aussi *Perdre le nord*, pour exprimer la même idée, et nous pouvons lire ainsi dans *Le Chansonnier philosophe* (1853), de H. Parra :

Tuant la raison et la rime,
Plein d'une sottise vanité,
Plus d'un auteur en vain s'escrime,
Croyant un jour être porté
Au sein de l'immortalité.
A chacun de ces faux poètes
Mon refrain s'adresse d'abord :
Nous avons déjà trop de bêtes ;
Tu perds le nord !

Perdre la tramontane

Perdre la tête et ne plus savoir de quel côté se diriger

Avant l'invention de la boussole (1362), on ne pouvait guère se diriger en mer pendant la nuit qu'en se guidant sur les astres. On avait remarqué l'éclat de la dernière

au bord de la rivière où était la gondole destinée à passer les pèlerins sur l'île des Peupliers, dans laquelle est le tombeau du philosophe genevois. L'ânier, chargé d'attendre leur retour, chercha un refuge avec ses bêtes contre la chaleur du soleil sous un hangar voisin, où quelques paysans étaient en train de prendre leur repas. Ceux-ci ayant su de lui qu'un de ses ânes avait servi de monture au fameux orateur du club des Jacobins, s'empressèrent de fêter l'animal patriote. Ils l'invitèrent à manger et à boire avec eux ; ils le gorgèrent de pain trempé dans du vin, ce qui le rendit plus saoul que l'âne de Silène au temps des vendanges, et plus rétif que l'ânesse de Balaam. Il se roula par terre, les quatre fers en l'air, comme on dit, refusant de se relever, malgré les jurements de son maître qui le traitait de fainéant et de vaurien, en faisant jouer rudement martin-bâton sur ses côtes. Robespierre, arrivé de l'île des Peupliers pendant cette scène, apprit en souriant ce qui l'avait produite et la fit cesser en recommandant d'avoir pitié de la pauvre bête. A ces mots, les citoyens paysans firent entendre de sympathiques acclamations, auxquelles le baudet joignit, comme par reconnaissance, son braire le plus strident.

Se battre les flancs

S'agiter, se donner beaucoup de mouvement dans l'espérance d'un succès

Ces mots proviennent de la métaphore employée au sujet du lion, lorsqu'il est irrité et se bat les flancs de sa queue. Au XII^e siècle l'auteur inconnu du *Mystère d'Adam* fait précéder sa pièce d'un avertissement aux acteurs, leur recommandant de se battre les cuisses pour marquer leur douleur. On retrouve le même geste de désespoir dans l'Arioste (Satire V) et dans le Dante (Inferno XXIV). Du reste, l'acte de se frapper le corps sous l'empire de quelque passion est très naturel. Dans le sens ironique, on emploie cette façon de parler, lorsque l'on croit que de grands efforts ne doivent amener qu'un faible résultat.

Se chauffer à la cheminée du roi René

Se chauffer au soleil

Proverbe provençal. René, roi de Sicile, comte d'Anjou et de Provence, mort en 1480, avait coutume de partager son temps entre l'Anjou et la Provence ; mais lorsque Louis XI, son oncle, se fut emparé de l'Anjou, la Provence devint le lieu habituel de sa résidence. René se livra à son goût pour la vie pastorale. Comme au temps de Saturne et de Rhée, il garda quelquefois ses troupeaux avec Jeanne de Laval son épouse. A Marseille, où il passait ordinairement l'hiver, on le voyait sur le port se pénétrer des rayons du soleil ; et de là vint le proverbe. *Se chauffer à la cheminée du roi René*. Les Provençaux l'avaient surnommé *le Bon* ; il fut en effet le bienfaiteur de tous les pays qu'il gouverna. La France lui doit l'introduction des raisins muscats, des paons blancs, des perdrix rouges et des œilletts dits de Provence. Ce qui est bien autrement recommandable, il fit naître dans l'Anjou et dans la Provence le goût des belles-lettres et des arts. La France possède quelques tableaux de sa main. Au moment où il apprit que Louis XI venait de s'emparer de l'Anjou par surprise, il peignait une perdrix dans son château de Beaugé ; il continua de travailler, et ne témoigna d'autre regret que celui de quitter pour toujours un pays auquel il était tendrement attaché. Ce prince était gai, vif et fécond en saillies.

Le 24 août 1819, on posa la première pierre d'un monument que les Provençaux érigeaient dans la ville d'Aix à la mémoire du roi René. Dans un poème en quatre chants, intitulé *les Magnans*, c'est-à-dire *les Vers à soie*, l'ingénieux auteur, Diouloufet, a eu l'art d'amener un épisode intéressant, relatif au roi René, et parfaitement conforme aux souvenirs historiques. Pour peindre le bonheur dont on croit généralement que la Provence a joui sous son règne, le poète s'est exprimé en quatre vers dont la traduction rigoureusement littérale, sans déplacer un seul mot, produit ces quatre vers français :

On vit partout aux bords de la Durance
De grands troupeaux de moutons et de bœufs ;
Poules alors pondaient de plus gros œufs,
Et l'âge d'or existait en Provence.

Lorsque ce prince voyageait dans ses provinces, c'était toujours sans aucun faste ; souvent il préférait la modeste habitation d'un simple particulier au château d'un grand seigneur ; et en partant, il crayonnait sur la muraille de la chambre qu'il avait occupée, son portrait avec ce vers : *Sicelidum regis effigies est ista Renati* (Ceci est le portrait de René, roi de Sicile). Quelquefois il faisait rebâtir les maisons de ses sujets les moins aisés.

Se confesser comme les cordeliers de Metz

Se battre au lieu de s'expliquer

Cette locution proverbiale a dû son origine à un fait historique. Au mois d'octobre 1555, le Père Léonard, gardien d'un couvent de cordeliers à Metz, homme d'un esprit actif et intrigant, qui avait donné de grandes preuves de dévouement aux Français, et qui, à ce titre, avait obtenu d'eux une confiance illimitée, forma le projet de les déposer de cette ville dont ils s'étaient rendus maîtres trois ans auparavant, et de la livrer, à condition qu'il en serait fait évêque, aux troupes de Charles-Quint cantonnées à Thionville. Il communiqua son plan à la reine douairière de Hongrie, régente des Pays-Bas, et, après avoir reçu l'assurance qu'elle emploierait de son côté tous les moyens propres à le faire réussir, il s'empressa de le mettre à exécution, de concert avec ses religieux séduits par la perspective des honneurs et des richesses dont il avait su flatter leur ambition. On était loin de soupçonner qu'il n'y eût pas un seul honnête homme parmi ces moines. L'estime publique qui les environnait servit de voile à la perfidie de leurs desseins. Ils introduisirent chez eux un certain nombre de soldats impériaux sous le costume ecclésiastique, en les faisant passer pour des confrères qui venaient assister à un chapitre général. Le succès de ce stratagème semblait garantir celui de la conspiration. Elle était déjà à la veille d'éclater, lorsque de Villeville, gouverneur de Metz, reçut avis d'un espion, qu'il entretenait à Thionville, que le commandant de cette place avait admis plusieurs cordeliers à des conférences nocturnes, et qu'il s'occupait mystérieusement des préparatifs de quelque expédition importante.

Cette nouvelle fut pour lui un trait de lumière. Il prit à l'instant ses mesures contre toute espèce de surprise, courut visiter le couvent, à la tête de sa garde, et se saisit de tous les traîtres, à l'exception du gardien, qui fut arrêté bientôt après en revenant de Thionville où il était allé mettre la dernière main à son ouvrage. Cet aventurier, réduit par les aveux de quelques-uns de ses complices à l'impossibilité de nier le complot, en révéla les circonstances sans attendre la torture. Il déclara que la nuit suivante le feu devait être mis en différents quartiers de la ville, et que, dans le temps où les habitants et la garnison auraient été occupés à l'éteindre, un corps ennemi, arrivé à la faveur de l'ombre, aurait escaladé les remparts, tandis que les soldats auxquels il avait donné asile seraient venus seconder cette entreprise, en attaquant brusquement par derrière tout ce qui s'y serait opposé. La terreur et la confusion produites par des événements si imprévus ne pouvaient manquer de faire réussir le complot.

De Villeville ne se contenta point de l'avoir déconcerté, il voulut encore le faire tourner contre les ennemis. Il alla se mettre en embuscade sur le chemin de Thionville, les tailla en pièces pendant qu'ils s'avançaient avec confiance, et revint triomphant à Metz, où il s'occupa de faire instruire le procès des conspirateurs. La crainte de donner un sujet de joie aux ennemis de l'Église fit tenir quelque temps leur sort indécis. Mais enfin Léonard et vingt de ses moines furent condamnés à la peine capitale. On rapporte qu'enfermés dans la même chambre et invités à se préparer à la mort en se confessant les uns aux autres, ces malheureux, au lieu d'employer leur temps à ce dernier devoir, éclatèrent en reproches contre leur gardien, le massacrèrent sur la place, dans un accès de désespoir, et maltraitèrent si fort quatre autres religieux, qu'on fut obligé de les transporter sur une charrette avec le corps mort de Léonard jusqu'au lieu de l'exécution. Cette dispute tragique donna lieu à l'expression proverbiale dont on se sert en parlant des gens qui se battent au lieu de s'expliquer.

Se crever un œil pour faire perdre les deux à un autre

Le vice se trouve puni par le vice même

Ce proverbe a été employé par Scarron dans le *Roman comique*, et par d'autres auteurs français bien plus anciens. Il rappelle le fait imaginé par notre trouvère Jean de Boves dans son ingénieux fabliau intitulé *le Convoiteux et l'Envieux*, dont voici le sujet :

Un convoiteux et un envieux, faisant route ensemble, rencontrent saint Martin, qui, après avoir cheminé quelque temps avec eux, se fait connaître et leur dit, au moment de les quitter : « Je veux vous rendre heureux. Que l'un de vous demande tout ce qu'il désire, je le lui accorderai à l'instant, et je donnerai le double à celui qui n'aura pas demandé. » Voilà nos deux compères bien joyeux, mais en même temps bien embarrassés, car chacun d'eux aspire à la part plus avantageuse que le saint s'est réservé de faire